

**RECHERCHE-ACTION**  
**SOUS LA DIRECTION DU PROFESSEUR WILLY LAHAYE**

**Chercheurs responsables** : Bruno Humbeeck  
**Assistants de recherche** : Michaël Flammecourt, Gihane Sadek, Lolita  
Sandron, Gihane Sadek et Marine Vekeman  
**Illustrateur** : Maxime Berger

# PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT ET DES VIOLENCES SCOLAIRES

PRÉVENIR, AGIR, RÉAGIR...

# Contexte actuel

- ❑ 1 enfant sur 3 est touché par le phénomène de harcèlement et de violences visibles et invisibles.
- ❑ La cour de récréation est désignée comme le lieu principal d'expression de la souffrance psychosociale.
- ❑ Le harcèlement a un impact négatif sur l'écologie de l'éducation.



Et si on en parlait ? Dans votre école, quel est le contexte actuel ? Quelles sont les conséquences visibles du harcèlement et des violences ?

# Pourquoi le Service des Sciences de la Famille?

- ❑ Enjeu **PRIORITAIRE**
- ❑ En vue du contexte actuel, le Service des Sciences de la Famille met en avant un sujet qui lui tient à cœur : la coéducation



- ❑ L'inclusion sociale n'est pas uniquement le versant opposé de l'exclusion sociale !

# Objectifs pour le Service des Sciences de la Famille

- Répondre à la nécessité d'intervenir.
- Favoriser la régulation des lieux de vacance de pouvoir (notamment la cour de récréation).
- Fournir aux enseignants des outils d'intervention.

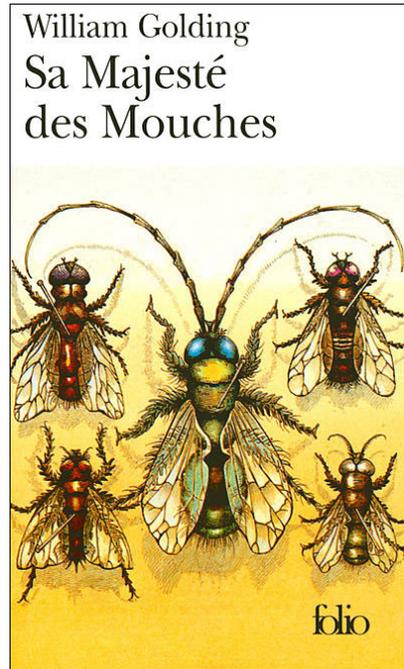
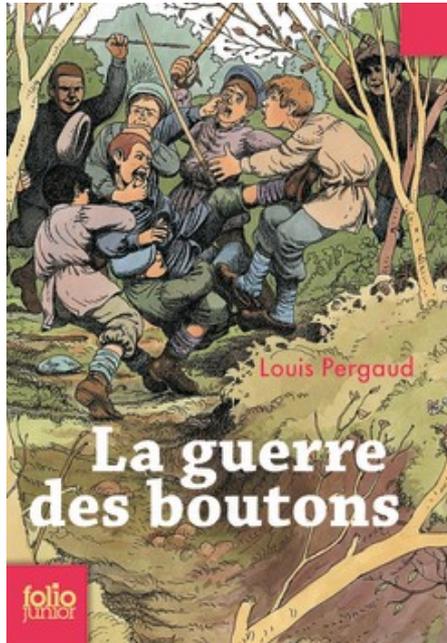




## Partie 1 : Comprendre

# La violence entre enfants : pas une nouveauté?

## Point de vue romanesque



### On y dépeint :

Un univers impitoyable, exempt du pouvoir des adultes, où tous les coups sont permis. Le tout est présenté sur fond de friabilité de la cohésion sociale et d'agressivité  
→ Univers éloigné du monde des Bisounours...

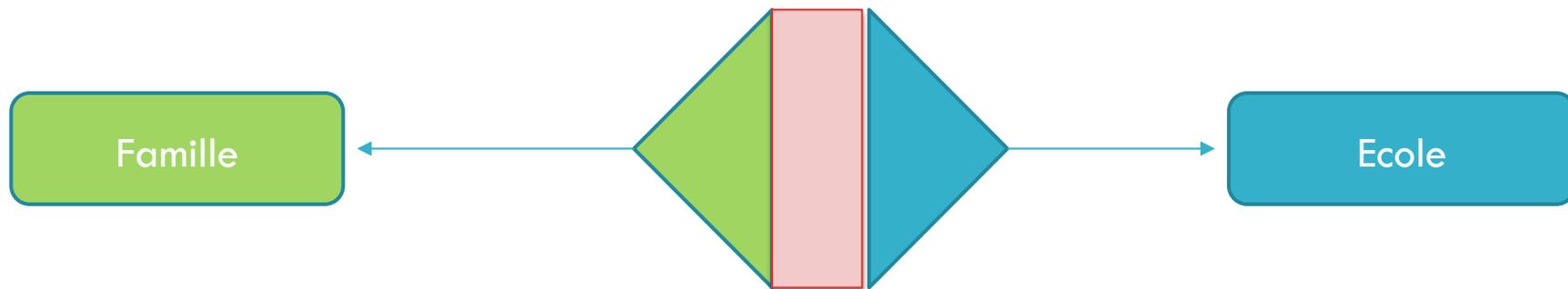
### Ce que ça nous apprend:

La nécessité pour l'adulte de maîtriser tout ce qui génère de la souffrance psychosociale dans les rapports entre enfants.

# Evolution de la représentation de la violence entre enfants

- ❑ 3 facteurs interdépendants induisant un **changement de paradigme dans l'éducation familiale et scolaire**:
  - ❑ l'épanouissement individuel et identitaire de l'enfant est placé au centre des préoccupations de chacun; tout obstacle à sa trajectoire doit être supprimé.
  - ❑ Contexte de bonheur perpétuel (Bruckner, 2002) associé au contexte d'hyperparentalité: les émotions positives sont les seules acceptables.
    - ❑ Risque d'investissement du champ scolaire pour mettre fin à tout comportement pouvant entraîner des émotions négatives chez leur enfant.
  - ❑ Ecole = lieu de coéducation = lieu de travail commun à l'épanouissement de l'enfant.
    - ❑ Rôle de chacun (parent-enseignant) est respecté et légitimé dans l'acte éducatif

# L'école, espace de coéducation



L'éducation se donne les moyens de gérer le climat ambiant afin que rien n'échappe à la maîtrise de l'adulte (et c'est très bien !).

## → Buts du projet:

- Mettre en place et proposer des outils méthodologiques aux enseignants pour reprendre l'autorité (plus uniquement acquise par son statut).
- Ne pas nier l'existence des luttes de pouvoir mais les rendre vivables et éviter l'escalade de la violence intra-élèves.

# Fondements éthologiques

- ✓ L'agressivité : une exigence biologique
  - ✓ Comportement normal dans le développement identitaire.
  - ✓ L'agressivité n'est pas le problème mais plutôt la violence qui lui est associée et qu'il faut réguler.
    - ✓ Nécessité de règles, normes et lois MAIS les déclarations d'intention ne suffisent pas!
  
- ✓ Groupes sociaux organisés autour de 3 phénomènes :
  - Interactions sous formes de conflits (sporadiques/continus).
  - Etablissement de relations de dominance à caractère asymétrique.
  - Ordre hiérarchique qui structure le groupe.

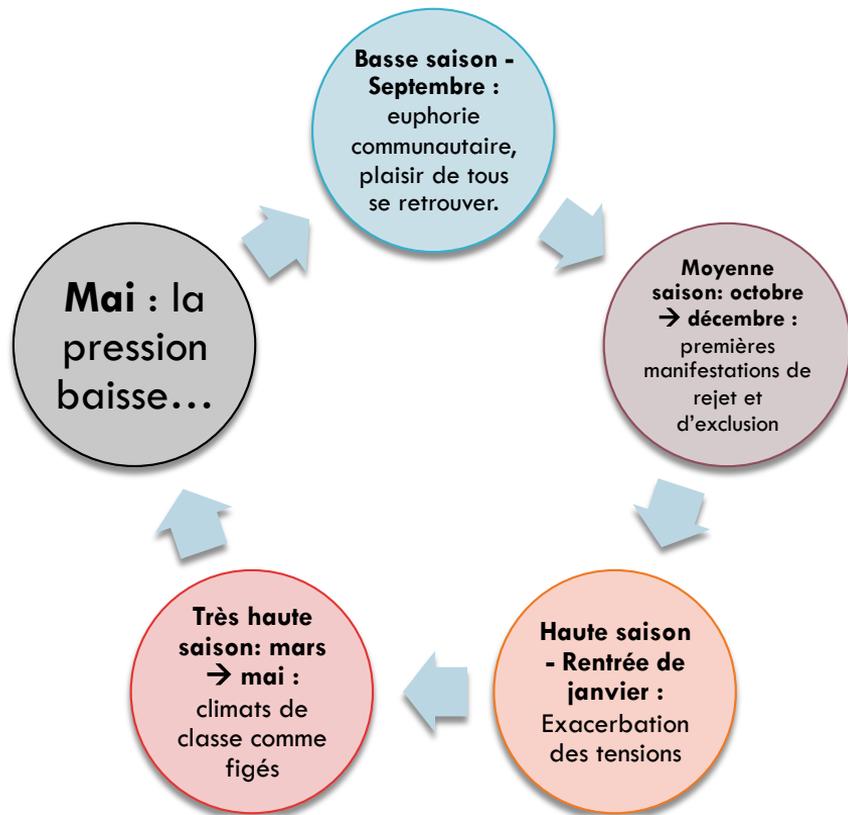
# Fondements éthologiques

- ✓ Principes sous-jacents au fonctionnement interactif des groupes

## Nous retiendrons que...

- ✧ L'agressivité et la violence sont perçues comme consubstantielles au groupe.
- ✧ La mise en place d'une hiérarchie tend à limiter les manifestations de violence.
- ✧ La place des spectateurs est importante dans la cristallisation du rôle de dominant.
- ✧ Le confinement durable dans un espace confiné et privé d'adulte augmente la fréquence et l'intensité des conflits.

# Des « saisons » du harcèlement



L'idée de saisons sous-entend une **répétition du phénomène...**

- Sentiment de fatalisme
- Décourageant pour l'enseignant
- Usure de sa compassion et sentiment d'impuissance

# Etat des lieux : violence visible et invisible en milieu scolaire et périscolaire

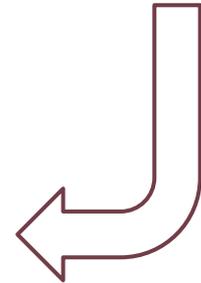
- Votre définition du harcèlement :



# Définition du harcèlement :

« Jeux de pouvoir intraspécifiques qui prennent des formes variées » :

Stratégies multiples		
Aspect symbolique (violence verbale, humiliations)	Agressivité physique (brutalité, violence directe)	Conduites stratégiques (rejets, manipulations)



# Etat des lieux : violence visible et invisible en milieu scolaire et périscolaire

Nous favoriserons les termes de **violence visible** et **invisible**



<b>Violence visible</b>	<b>Violence invisible</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Toutes formes d'agressivité manifestes</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Toutes formes d'agressivité implicites ou symboliques</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Porte atteinte aux personnes ou à leurs biens</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Vise l'exclusion, l'ostracisme ou le rejet</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Menace le sentiment de sécurité</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Menace le sujet dans l'expression de ses besoins</li></ul>

# Définition du harcèlement :

→ La violence se produit en milieu **scolaire** et/ou **périscolaire**

Scolaire	Périscolaire
Territoire même de l'école = espace soumis à son contrôle	Lieux qui échappent à la maîtrise directe de l'école : Arrêt de bus, transport en commun, espace cybernétique...



# Définition du harcèlement :

- Comportements qui constituent l'indice de conduites sociales répétitives, nuisibles et intentionnelles.
- Rapport de force disproportionné.
- Sentiment persistant d'impuissance (chez la victime) = désespérance.

# Différentes formes de harcèlement scolaire/périscolaire

Bullying



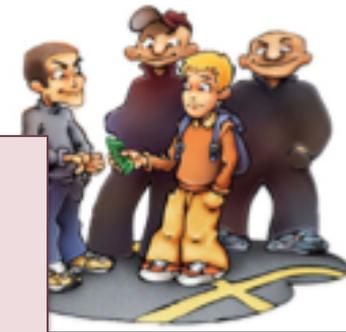
Mobbing



Intimidation



Racket

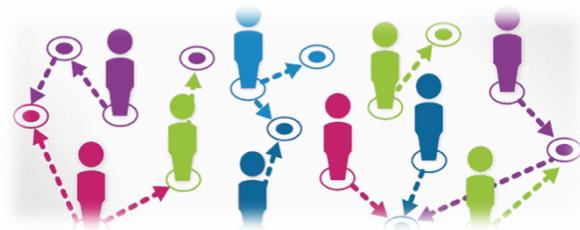
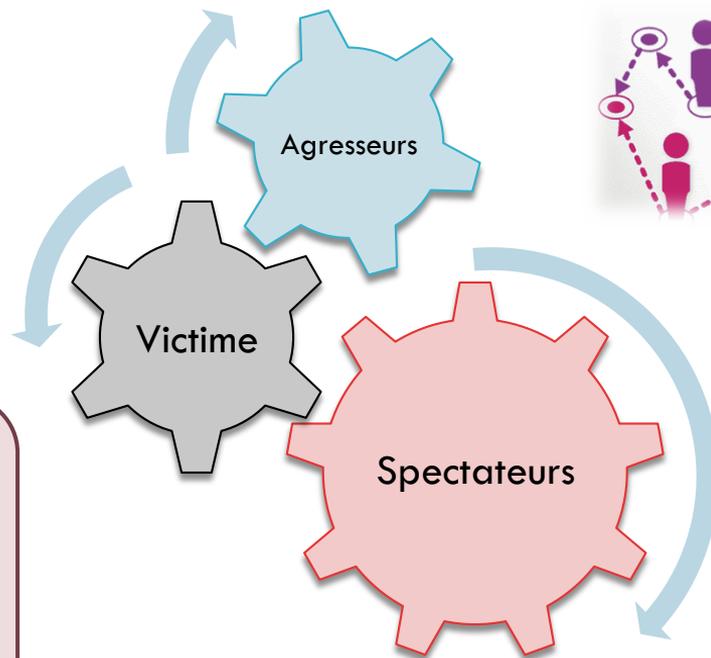


Type	Dénomination	Buts	Visibilité du phénomène	Choix de la victime	Forme
<b>Harcèlement scolaire et périscolaire</b>	<b>Bullying</b>	Produire de l'agacement et prendre le pouvoir dans la relation	Souvent invisible et minimisée	Aléatoire, circonstanciel ou inopiné	Petites attaques répétées
	<b>Mobbing</b>	Isoler, exclure du groupe et prendre le pouvoir dans la relation	Composante visible mieux affirmée. Violence visible et cachée	Ciblé (différence physique ou différence du tempo développemental)	Attaques brutales répétées
	<b>Intimidation</b>	Soumettre par la peur et prendre du pouvoir dans la relation	Essentiellement subjective et donc fondamentalement invisible	Ciblé en fonction de sa timidité de sa faible assertivité et de sa tendance au repli	Menaces répétées induisant la peur
	<b>Racket</b>	Obtenir un bénéfice matériel en prenant le pouvoir dans la relation	Participant à la vie du groupe elle se manifeste essentiellement de manière larvée et se constitue souvent de façon ritualisée	Ciblé en fonction de sa faible assertivité	Agression acquisitive ou chantage dé-possessif

# Etat des lieux : violence visible et invisible en milieu scolaire et périscolaire

Le harcèlement n'est pas un fait relationnel statique mais...

...une dynamique qui met en œuvre une série d'interactions complexes entre...



# Etat des lieux : violence visible et invisible en milieu scolaire et périscolaire

→ Et le cyberharcèlement ?

- ❑ Cyberviolence.

- ❑ Caractérisée par sa répétition et sa durée.

- ❑ Caisse de résonance qui amplifie les effets du harcèlement.

# Refaire le tableau du livre

Type	Dénomination	Buts	Visibilité du phénomène	Choix de la victime	Forme
Harcèlement scolaire et périscolaire	<i>Bullying</i>	Produire de l'agacement et prendre le pouvoir dans la relation	Souvent invisible et minimisée	Aléatoire, circonstanciel ou inopiné	Petites attaques répétées
Harcèlement scolaire et périscolaire	<i>Mobbing</i>	Isoler, exclure du groupe et prendre le pouvoir dans la relation	Composante visible mieux affirmée. Violence visible et cachée	Ciblé (différence physique ou différence du tempo développemental)	Attaques brutales répétées
Harcèlement scolaire et périscolaire	<i>Intimidation</i>	Soumettre par la peur et prendre du pouvoir dans la relation	Essentiellement subjective et donc fondamentalement invisible	Ciblé en fonction de sa timidité de sa faible assertivité et de sa tendance au repli	Menaces répétées induisant la peur
Harcèlement scolaire et périscolaire	<i>Racket</i>	Obtenir un bénéfice matériel en prenant le pouvoir dans la relation	Participant à la vie du groupe elle se manifeste essentiellement de manière larvée et se constitue souvent de façon ritualisée	Ciblé en fonction de sa faible assertivité	Agression acquisitive ou chantage dépossessif

# Etat des lieux : prévalence

## → Prévalence:

Les formes de harcèlement précédemment identifiées touchent entre 10 et 15 % du primaire.

→ *Naturellement, la violence invisible est plus difficile à répertorier*

Et plus de 20% pour les élèves du secondaire  
( indépendamment du niveau socioéconomique des élèves).



## Partie 2 : Prévenir, agir et réagir

# Pourquoi agir?

- ❑ Réelle nécessité au vu du contexte actuel.
- ❑ Entache les relations entre l'école et la famille car attitude offensive des parents lorsque les blessures affectives échappent à la maîtrise des familles.
- ❑ L'école apparaît également démunie face à cette question.

→ Importance d'outiller les enseignants

Hésitations

Inaptitude à intervenir

Démarche mal assurée

# Règles, normes et lois... des concepts à distinguer

Règle	Norme	Loi
Principe de conduite	Définit un critère, un principe auquel se réfère un jugement de valeur moral ou esthétique	Au dessus des règles et des normes
Explicite et précise	Imprécise et floue	Disposition impérative
Impose une sanction en cas de non-respect	Résiste à l'application de sanction	Etablie par l'autorité souveraine
Varie en fonction des lieux d'application	Varie en fonction des groupes sociaux	Relie l'école au monde social
Doivent pouvoir être répétées par l'enfant qui les transgresse → Régule les espaces.	Pas d'obéissance stricte mais lieu de paroles nécessaire	Souveraine, instituée, cohérente, pragmatique et effective

# 3 concepts → 3 outils



## Règles

Régulation des  
cours de  
récréation



## Normes

Espaces formels  
de médiation =  
Espace de  
paroles régulé



## Lois

Conseils de  
disciplines

# 3 outils → 3 objectifs

## ◆ Axe 1 : Régulation des cours de récréation

Appliquer des règles qui aident à diminuer les situations visibles et objectives de violence en favorisant le contrôle des conduites et des comportements agressifs en cour de récréation.

## ◆ Axe 2 : Médiation des interactions violentes au sein du groupe

Permettre à chaque élève de disposer d'un moment de parole afin de stimuler l'intelligence émotionnelle et collective en favorisant l'expression des émotions et en cherchant des solutions capables de réduire les effets de la violence + Permettre aux enseignants de retrouver la maîtrise de leur groupe-classe.

## ◆ Axe 3 : Conseils de discipline

Donner à l'application de la loi au sein de l'école un cadre institutionnel structurel qui constitue, concurremment, un lieu d'apprentissage essentiel des principes démocratiques.

# Disposition préalable à la mise en place des 3 outils : réviser le ROI

- ✓ Envisager le ROI comme un instrument d'action, de prévention et d'intervention.
- ✓ Limiter les déclarations d'intention et les mots « chantants » peu utiles pour prévenir la violence.
- ✓ Distinguer clairement les règles (liées à chaque espace) des normes et des lois dans celui-ci.

# Axe 1 : La régulation des cours de récréation

- ❑ **Constat** : La récréation donne une impression de violence car la configuration spatiale de la cour de récréation accueille plusieurs jeux qui se mêlent (enfants qui courent, qui marchent, qui se tiennent immobiles,...)
- ❑ Pour certains, le moment de la récréation n'est pas synonyme de ressourcement mais est vue comme une source de peur et d'inconfort.
- ❑ Lieu privilégié d'expression de conflits et de manifestation de comportements de dominance.
- ❑ **But** : Repenser la configuration spatiale en créant des zones distinctes peintes en trois ou quatre couleurs et régies par des règles faciles à comprendre + aider l'adulte à éviter l'occurrence de conflits et leur expression brutale.

# Axe 1 : La régulation des cours de récréation

**Le premier espace (peint en vert) permet de jouer au ballon en courant.**

**La règle qui s'y applique s'énonce simplement : « Dans cette zone, tu peux courir et jouer au ballon ».** Cette zone est aménagée spécifiquement à cet effet (mini-butts de football, mini-paniers de basket). L'enseignant intervient pour stimuler la pratique d'un jeu et/ou faire appliquer les règles d'un sport.

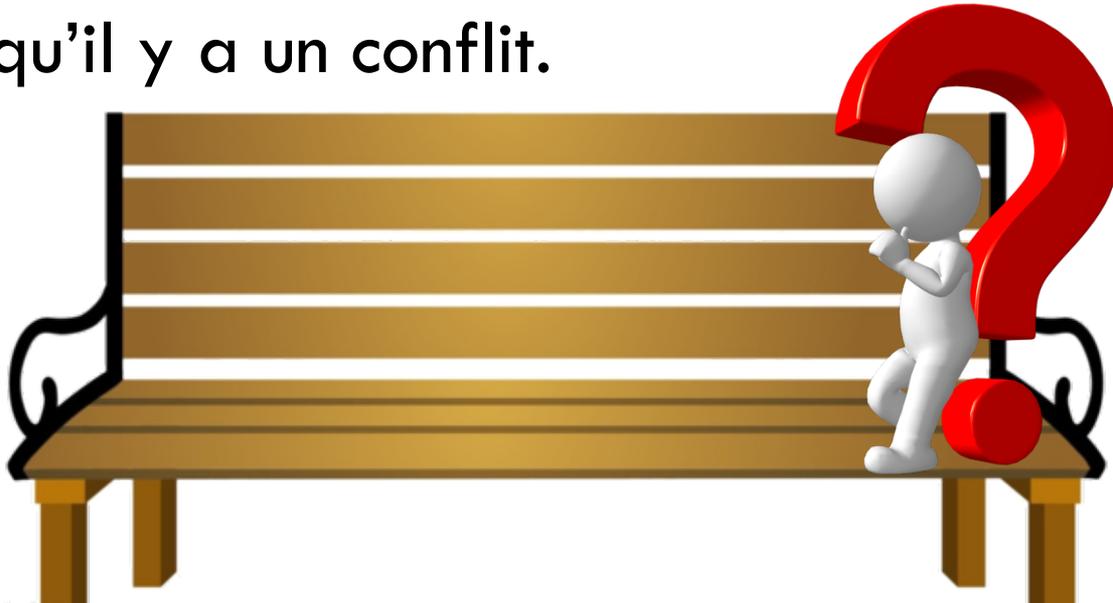
**Le deuxième espace (peint en jaune) permet de « jouer en courant » mais il y est interdit de jouer au ballon.** La règle qu'elle concrétise spécifie précisément : « Dans cette zone, tu peux courir mais sans ballon. Au sein de cet espace, spécifiquement adapté (jeux de mouvements), l'enseignant intervient pour stimuler un jeu ou pour réguler les jeux de mouvements.

**Dans le troisième espace (peint en bleu), il est possible de « jouer sans courir ».** La règle sur ce territoire est simple : « Ici tu ne peux ni courir ni jouer au ballon ». Dans cette zone, l'enfant peut se livrer à des jeux en marchant, en s'installant autour de tables ou en étant assis sur des bancs. Dans cet espace il est interdit de courir ou d'importer des ballons. L'enseignant intervient dans cet espace pour stimuler des jeux sans mouvement (cartes, mini-jeux de société, livres) ou pour participer aux conversations des enfants.

**Le quatrième espace (rouge) indique éventuellement les espaces où il est interdit d'aller.**

# Axe 1 : La régulation des cours de récréation

- Le banc de réflexion = Espaces symboliques de réflexion vers lesquels les enfants sont dirigés lorsqu'il y a un conflit.



# Axe 1 : La régulation des cours de récréation

❑ Comme vu précédemment, le ROI joue le rôle d'instrument de prévention et d'intervention

Voici comment il est possible de l'adapter pour l'outil n° 1:

- Les règles associées aux zones par lesquelles les territoires (couloirs, cour de récréation, etc.) sont délimités doivent être respectés par les élèves qui s'y trouvent.
- Un premier manquement à la règle entraîne un avertissement (sous la forme éventuelle d'un carton jaune). L'élève averti doit toucher le mur de la cour de récréation le plus proche de l'endroit où il se trouve au moment de l'infraction à la règle puis revenir auprès de l'adulte qui l'a sanctionné pour lui énoncer la règle qu'il n'a pas respectée.
- En cas de récidive au cours de la même récréation, l'élève est exclu de la récréation jusqu'à la suivante au cours laquelle, s'il est en mesure de répéter la règle qu'il a enfreinte, il sera autorisé à prendre part.





# Axe 2 : Médiation des interactions violentes au sein du groupe



## CONSTAT

Les règlements autoritaires et les sanctions disciplinaires sont peu pertinentes voire aggravantes dans la prévention des violences invisibles.

# Différence de questionnement

## Questionnement - axe punitif

- ❑ Que s'est-il produit?
- ❑ Qui doit-on blâmer?
- ❑ Comment punir les fautifs et éviter que ces comportements ne se reproduisent?

## Questionnement – axe de la médiation

- ❑ Que faire pour améliorer la situation des personnes concernées?
- ❑ Comment s'assurer que chacun puisse évoquer la manière particulière dont il vit la situation?
- ❑ Que retenir de ceci pour éviter une répétition?

# Inconvénients de l'un, avantages de l'autre

## Axe punitif: les inconvénients

- Volonté d'**éteindre** le comportement.
  - Pas de prise de conscience des mécanismes internes (au harceleur et au harcelé) inhérents à la situation.
  - Pas de réajustement des relations au-delà de la gestion du conflit.
  - Puniton n'a pas d'effet dissuasif mais plutôt encourageant (car sentiment d'injustice à faire payer)
  - On ne se centre que sur les conséquences personnelles de chacun et non sur les conséquences sur le climat de classe

## Axe de la médiation: les avantages

- Laisser à chacun la possibilité d'exprimer, sans interruption ni contradiction, son point de vue et son ressenti de la situation.
- Restaurer le climat de classe et les relations au-delà de la situation vécue comme problématique.
- Ce qui a été vécu comme grave/ sérieux par l'un des protagonistes suffit à susciter un arrêt et une réflexion sur le sujet.
- Développement des mécanismes d'empathie: on ne voit plus que les conséquences personnelles.

# Les espaces de parole régulés

- ❑ Outil qui utilise les rudiments de la médiation **sans** que l'enseignant ne se sente obligé de se transformer en professionnel de la négociation/médiation.
- ❑ **But:** mettre en débat la problématique de la violence au sein de la classe sans se sentir mis en danger/ acculé.
- ❑ **Principe:** l'objectif de la médiation par le groupe consiste à favoriser la résolution de la situation conflictuelle et/ou problématique en s'appuyant sur les ressources du groupe. Il s'agit concrètement de **stimuler**, au sein du groupe-classe l'intelligence émotionnelle et collective de chacun en **favorisant l'expression des émotions** et en cherchant avec les autres élèves à **trouver les solutions** susceptibles d'y apporter une réponse adéquate.

# 5 règles inhérentes aux espaces de parole régulés

>> Règles à rappeler à chaque début de séance <<

□ « Une émotion se dit et ne se contredit pas »

■ Chacun a le droit légitime de ressentir une émotion. Il devra veiller à l'énoncer de manière socialement acceptable.

■ Une émotion est vécue et ne peut donc pas être contredite.

■ Relance du développement de l'intelligence émotionnelle

■ Transformation du registre émotif en contenu de pensée.

# 5 règles inhérentes aux espaces de parole régulés

- « C'est l'adulte et exclusivement lui qui, par l'intermédiaire d'un objet d'expression émotionnel ou résolutoire (type bâton de parole) donne et reprend la parole. »
  - ▣ **Avantage:** garantir à l'élève qu'il pourra s'exprimer jusqu'au bout sans interruption.
  - ▣ **Retour à un apprentissage de l'idéal démocratique:**
    - Rendre la parole à ceux qui en ont besoin.
    - Lieu de **dialogue** et non de disputes ou de discussions.
    - Absence de rapports de pouvoir: personne ne tente de moduler un récit ou de convaincre du bien-fondé d'un point de vue.
  - ▣ **Attention:** but n'est pas d'arriver à un consensus sur ce qui a été dit mais de permettre à chacun d'exprimer ses émotions afin de démonter les mécanismes à la base du harcèlement.

# 5 règles inhérentes aux espaces de parole régulés

- « On ne nomme pas, on ne désigne pas et on n'accuse pas »
  - ▣ Début de la phrase par « je », « on » indéfini suivi du sentiment éprouvé → « Je suis triste parce qu'on... »
    - Il ne s'agit pas d'un procès.
    - Volonté de démonter un mécanisme plutôt que d'éteindre un comportement.
    - Rassurant pour l'enfant harcelé puisqu'il évite les représailles.

# 5 règles inhérentes aux espaces de parole régulés

- « L'enseignant fait appel aux ressources du groupe pour trouver une solution »
  - ▣ Il faut stimuler la solidarité: « *Que faire pour que X puisse sortir de cette situation?* »
    - Attendre les propositions du groupe, ne pas imposer.
    - Lorsque le niveau d'empathie individuelle tend à baisser, le niveau d'empathie collectif tend à augmenter.
    - Inversion des rôles
      - Spectateurs se font plus visibles car ressentent d'un autre climat de classe → passe du « spectateur-complice » (aggravation du harcèlement) au « spectateur responsable » (amélioration de la situation)
      - Harceleur perd son public de spectateurs → doit trouver d'autres façons de s'affirmer → passe du « leader autoritaire » au « leader charismatique ».

# 5 règles inhérentes aux espaces de parole régulés

- « L'enseignant assure la permanence, la stabilité et la récurrence de l'espace de parole ».
- ▣ Il ne fait pas preuve d'une obligation de « l'ici et maintenant » mais fixe une date pour contrôler l'évolution de la situation.
- ▣ Dispositif régulier = moyen de prévenir l'apparition de comportements problématiques.

# Procédés des espaces de parole régulés

- ❑ Durée: à adapter selon l'âge et les besoins de la classe.
- ❑ Organisation spatiale: préférablement en cercle, dans la classe ou dans la cour.
- ❑ Au départ, il est demandé à chaque élève de désigner son état émotionnel par le choix d'un smiley.
- ❑ Choix par l'enseignant d'un ou plusieurs smileys « négatifs » pour en demander l'explication selon les règles précitées.
- ❑ Appel par l'enseignants aux ressources du groupes afin de solutionner la situation.
- ❑ Rappel des propositions de solution, choix d'une date pour la prochaine séance au cours de laquelle on procédera à une évaluation de l'évolution de la situation.

# Axe 3 : Les conseils de discipline

- ❑ Quand le lieu de médiation est surchargé par des situations ou des cas de figure qui font l'objet d'une prescription légale → Envoi au conseil de discipline.
  - ❑ Fonctionne de manière complémentaire avec l'espace de parole régulé.
  - ❑ Constitue un exercice de citoyenneté (reproduction des formes de communication démocratique).
  - ❑ Les élèves apprennent ce qu'est une loi et son application probatoire.
- = Espace institutionnel essentiel pour concrétiser les intentions démocratiques de l'école et permettre de mettre en place un lieu d'affirmation de l'autorité.

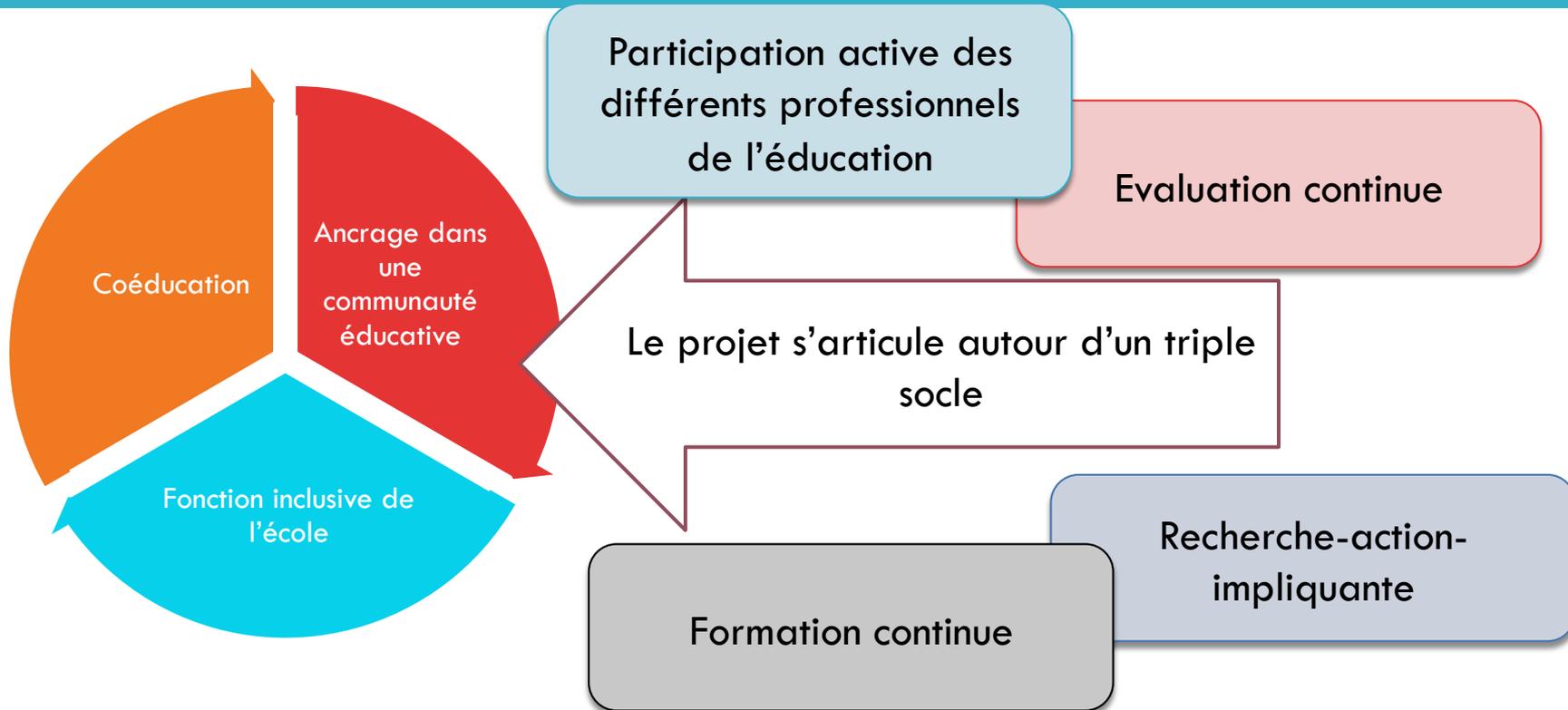
# Axe 3 : Le conseil de discipline

- ❑ Comme vu précédemment, le ROI joue le rôle d'instrument de prévention et d'intervention  
Voici comment il est possible de l'adapter pour l'outil n° 3

- Le conseil de discipline est composé du directeur, d'un représentant de l'équipe enseignante et d'un représentant de l'équipe éducative.
- Le conseil de discipline est sollicité pour les cinq motifs suivants :
  - Un élève a quitté le territoire de l'école alors qu'il était censé s'y trouver ;
  - Un élève a porté atteinte aux biens et/ou l'intégrité physique d'un autre ;
  - Un élève a proféré des injures à caractère raciste ;
  - Un enseignant a le sentiment qu'un élève lui a manqué de respect ;
  - Un élève a menacé ou détruit un élément de la structure institutionnelle ou matérielle de l'école.
- L'élève peut se faire représenter par l'adulte de son choix pour autant que celui-ci fasse partie de la communauté scolaire. L'adulte lui servira de portevoix au sein du conseil de discipline.
- Le conseil de discipline prononce une première sanction, le plus souvent probatoire et limitée dans le temps. Si pendant la période sursitaire, le conseil est sollicité une nouvelle fois, la sanction devient effective.



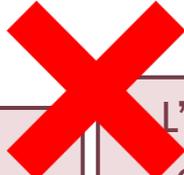
# Principes directeurs à la méthodologie présentée



# Coéducation comme principe organisateur des relations école-famille

- ❑ **Objectif du projet en cohésion avec les principes de la coéducation** : relier les différents acteurs éducatifs (école, famille, autre) en rendant les différents partenaires respectueux des identités de chacun.

 Parents co-enseignants

 L'école n'exige pas des normes éducatives qui devraient être intégrées dans le patrimoine pédagogique des familles

Police des familles 

# Coéducation comme principe organisateur des relations école-famille

## □ Pour y parvenir : deux mandats

- Mettre l'enfant en situation d'apprendre et donc démontrer qu'on ne laissera pas la souffrance psychosociale parasiter son contexte d'apprentissage.
- Participer, avec le parent, à un travail éducatif commun articulé autour de l'épanouissement de l'enfant.

**Conséquence : les parents sont confiants et considèrent l'école comme un espace d'apprentissage et d'épanouissement pour chacun.**

# La communauté éducative comme principe pédagogique

- ❑ Condition essentielle à la réussite du projet.
- ❑ Nécessité de compter sur des partenaires prêts à aider l'école à remplir au mieux sa mission qui est de mettre chaque élève dans des conditions optimales d'apprentissage.

# La fonction inclusive de l'école comme exigence sociale que l'école se donne à elle-même

- Nécessité de mettre en place des dispositifs pour freiner les processus d'exclusion.
- L'école inclusive, idéalement, ne renvoie aucun élève car de la sorte elle légitime la conduite qu'elle vise à éteindre...
- Permet à chacun de bénéficier du contexte le plus favorable possible à ses apprentissages.

# Sources bibliographiques

- Humbeeck, B., Lahaye, W., Berger, M. (2016). *Prévention du harcèlement et des violences scolaires*. Bruxelles : De Boeck
- Service des Sciences de la Famille (2016). *Le harcèlement, parlons-en !* Projet « prévention de la violence dans les cours de récréation. Mons : Université de Mons, en ligne : <http://www.sciencesdelafamille.be/pr%C3%A9vention-de-la-violence-et-du-harc%C3%A8lement-scolaire/>
- Visconti, C. (2015). *Prévention du harcèlement et de la violence en milieu scolaire et périscolaire* : Présentation Power Point. Mons : Université de Mons

